

Haïti : encore à la croisée des chemins

dimanche 16 août 2020, par [HURBON Laënnec](#) (Date de rédaction antérieure : 12 août 2020).

Le dictateur est quelqu'un qui est en « perte de monde », c'est-à-dire hors de tout réel, et donc qui peut être pris par une passion destructrice. Les manifestations de ses victimes ne peuvent le réveiller ; il croit que son pouvoir est éternel. Y aurait-il donc identité de vue entre Jean-Claude Duvalier et Jovenel Moïse ? Les apparences sont inquiétantes. Examinons-les.

« *On aurait tort de croire que le délire autoritaire n'est jamais que délire* » (Lyonel Trouillot -Le Nouvelliste, 20 juillet 2020)

Il y a sans doute des individus qui ont des prédispositions à la dictature dès qu'ils parviennent au pouvoir dans une institution quelconque, comme par exemple à la fonction présidentielle. Mais la passion du pouvoir peut s'allumer toute seule une fois que le hasard (la « *Fortuna* » au sens de Machiavel) comme vous prenant par la main vous conduit à l'exercice du pouvoir.

C'est le cas de maints chefs d'Etat : comme par exemple Videla en Argentine, Pinochet au Chili, Mobutu au Zaïre, ou François Duvalier en Haïti, Hissène Habré au Tchad, Bokassa en Centre Afrique, Faustin Soulouque dans l'Haïti de 1850, Trujillo en République dominicaine... La liste peut être plus longue.

Il sera difficile d'apprendre à un Haïtien ce qu'est une dictature, car pour lui le modèle, le paradigme de la dictature c'est Duvalier père et fils.

Pourquoi ?

Là où la mémoire est défaillante en Haïti (pas de centre de documentation de la dictature, pas de musée de la dictature, pas de mémorial, en sorte que des jeunes ne cessent de se demander de quoi l'on parle quand on dit Duvalier), il reste qu'on peut difficilement dans les familles taire les divers massacres qui sont la marque de la dictature : massacres à Tiotte dans le sud du pays, massacre à Port-au-Prince de 500 personnalités militaires et membres de famille de militaires dans la seule journée du 26 avril 1963-, massacre à Cazale, massacres dans la ville de Jérémie, puis exécution extra-judiciaire de 19 officiers de l'Armée en 1967, et dégradation de la condition humaine de 30.000 prisonniers dans la prison tristement célèbre de Fort Dimanche à Port-au-Prince.

Pour y parvenir il a fallu réorienter toutes les institutions du pays au seul service de l'exécutif : les églises, le vaudou, le parlement, l'Université, la justice, les media. Ne disposant plus d'aucun contre-pouvoir, le dictateur parvenu à ses fins et comme enfin repu, s'exclame : « *Même sur un cocotier, le pays fut-il réduit en cendres, je serai encore président de la république* ».

Le délire ici ne fait pas rire

Le dictateur est quelqu'un qui est en « perte de monde » (d'après une remarquable analyse dans l'ouvrage de Michael Foessel : *Après la fin du monde*, éditions du Seuil 2020, surtout les pages 258-265), c'est-à-dire hors de tout réel, et donc qui peut être pris par une passion destructrice. Les

manifestations de ses victimes ne peuvent le réveiller ; il croit que son pouvoir est éternel.

D'où les déclarations récentes de l'actuel Président d'Haïti, Jovenel Moïse : « *Après Dieu, je suis l'homme qui a le plus de pouvoir dans le pays* », ou encore « *personne ne pourra plus jamais me prendre ce pouvoir, quelles que soient les élections* ». Y aurait-il donc identité de vue entre Duvalier et Jovenel Moïse ? Les apparences sont inquiétantes. Examinons-les.

Déclarer pouvoir tenir le pouvoir à vie c'est prétendre mettre fin au processus démocratique en cours depuis une trentaine d'années. Pratiquement le pouvoir devient une propriété privée pour soi ou son clan. On devra se rappeler que Jean Claude Duvalier avait fini par admettre l'existence de partis politiques dans le pays mais à une seule condition : ne pas briguer le poste présidentiel.

Cette régression au temps d'avant la chute de la dictature donc d'avant le 7 février 1986 est l'indice de la continuation du projet néo-duvaliériste qui traverse les discours et pratiques de Jovenel Moïse. Il y a là l'idée répandue dans les milieux du parti créé par Martelly, Le PHTK (*Parti haïtien tèt kalé* ou *Parti crâne rasé*), qui a fait de Jovenel Moïse son dauphin, que de 1986 à nos jours le pays n'aurait connu que désordre, chambardement et recul économique.

La faute serait alors au processus démocratique et à la diaspora, laquelle viendrait faire part de l'expérience démocratique qu'elle a connue dans les pays d'accueil. Il est par exemple reproché à la Constitution de 1987 (qui place en son préambule les principes des droits humains pour sortir de la longue dictature des Duvalier) l'exclusion de la fonction publique pour dix ans les personnes qui ont été « les artisans de la dictature ». (Article 291....).

Un déficit de mémoire qu'il convient plus que jamais de combler

A la vérité, on oublie que les procès après 1986 n'ont jamais pu être poursuivis (à cause de la valse des coups d'état militaires des années 1987-89 et 90 et de 1991 à 1994), en sorte qu'encore de nos jours des victimes de la dictature continuent à lutter pour le devoir de mémoire face aux crimes imprescriptibles de la dictature.

On peut se demander si précisément les difficultés actuelles rencontrées par le secteur démocratique ne proviennent pas de ce déficit de mémoire qu'il convient plus que jamais de combler, car il serait l'une des sources de la croyance en l'impunité qui habite les criminels d'aujourd'hui.

Parmi les revendications sociales tonitruantes qui montent de tous les secteurs de la vie nationale, il y a justement la demande de sécurité et de justice contre les massacres, les kidnappings, les meurtres perpétrés par les gangs armés qui ont essaimé à travers tout le pays durant les quatre ans de la présidence de Jovenel Moïse.

Tout se passe comme si les opposants à son pouvoir étaient non pas des adversaires mais des ennemis

Les gangs armés se fédèrent, dominant les routes, tirent sur les transports en commun à l'aveuglette et tuent des bébés de 4 mois (Le Nouvelliste 5 août 2020 : « *Ces bébés tués par des gangs armés* ») , sans que les criminels ne soient poursuivis, pendant que et les chefs de gouvernement et l'ambassade américaine se contentent de se plaindre. On dirait que le pouvoir semble faire fonctionner la police comme une milice, et placer la justice aux ordres du palais national, essentiellement pour poursuivre des opposants.

Le président semble en outre avoir besoin d'un ennemi de taille comme l'Affaire Sogener (Société générale d'électricité en contrat avec l'Etat pour fournir de l'électricité au pays) transformée en

bouc émissaire pour détourner la colère des masses face aux criantes inégalités sociales (Voir par exemple l'article « *L'Etat haïtien contre la Sogener* » (dans *Le Nouvelliste*, 9-12- 2019).

Les dictateurs que nous avons évoqués plus haut ont eu les moyens de leur politique : armée, idéologie, économie en fonctionnement et des foules de partisans, appui sans fard des puissances impérialistes. Mais ils finissent de toute façon fort mal : dans la plus grande déchéance. Le soutien américain (comme celui de l'OEA et celui acquis par M^{me} La Lime du *BINU, Bureau intégré des nations Unies en Haïti*) qu'il obtient se réduit à un mince filet qui s'appelle Donald Trump, un président en pleine activité acrobatique pour trouver un second mandat.

Avec Jovenel Moïse, il est difficile de connaître son véritable projet national

Au moins Duvalier était porté par le fantasme de valoriser une « classe noiriste » pendant qu'il passait au fil de l'épée paradoxalement et Noirs et Mulâtres. Bokassa, lui, pouvait s'autoproclamer empereur. On sait seulement que le président Jovenel Moïse ne dispose plus d'aucun contre-pouvoir (pas de parlement et les maires sont déclarés agents intérimaires de l'exécutif) et qu'il a la tâche de protéger par tous les moyens le clan qui est parvenu à s'installer au pouvoir avec Martelly et qui met l'Etat en coupes réglées depuis le fameux Petrocaribe.

Comme au temps des Duvalier, les quatre ans de la présidence de Jovenel Moïse connaissent plusieurs massacres : pas moins de 9 massacres de 2017 à nos jours. Les gangs armés sont loin de ressembler aux *Tontonmacoutes* créés par Duvalier, entre autres raisons, pour faire contre-poids à l'Armée. Mais le banditisme peut-il être le moyen principal d'une politique dans un contexte d'inflation à deux chiffres, de famine aux portes de 5 millions d'habitants.

Comment la communauté internationale comprend-elle sa responsabilité (méconnaissance, cécité, mépris, ou calcul intéressé ou alignement sans réserve sur Trump ?) en soutenant une telle politique qui donne à voir une multiplicité de gangs armés qui ressemblent aux *Interamwe* du Rwanda ?

En attendant, tout laisse croire que le président Jovenel Moïse est lui-même sous contrôle comme prête-nom qui reste empêtré dans la tâche difficile de préparer pour son mentor des élections dont les résultats doivent être à l'avance connus. Si par malheur il arriverait à remettre le pouvoir à Martelly ou à un simili Martelly, le pays connaîtrait une épreuve aussi importante que celle des 29 ans de la dictature duvaliériste qui est la plus grande épreuve de notre histoire depuis l'indépendance en 1804.

Laënnec Hurbon

[Abonnez-vous](#) à la *Lettre de nouveautés* du site *ESSF* et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

[LAËNNEC HURBON](#), Médiapart, 12 août 2020

<http://alter.quebec/haiti-encore-a-la-croisee-des-chemins/>

Plateforme altermondialiste est un réseau québécois qui se propose de renforcer la réflexion sur le

néolibéralisme 2.0 et d'esquisser des chemins que pourrait emprunter l'altermondialisme sous ses diverses formes. Notre projet est de participer à la réflexion qui se manifeste dans différents lieux depuis quelque temps sur le renouvellement de l'altermondialisme et de l'internationalisme.

Pour prendre contact avec Plateforme altermondialiste : [plateformealtermondialiste gmail.com](mailto:plateformealtermondialiste@gmail.com)